

COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

La commission « drogue » Riviera a été institutionnalisée de façon permanente en 1996 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey qui participaient à son financement annuel à hauteur de CHF 1.- / habitant·e. Elle était essentiellement composée de représentant·e·s des milieux professionnels concernés par la toxicomanie, sous la présidence d'un·e représentant·e des autorités politiques choisi·e parmi les trois délégué·e·s des municipalités. Il s'agissait principalement d'un organisme de soutien et de coordination entre les professionnel·le·s et les autorités politiques, en matière de prévention et de lutte contre la toxicomanie au niveau du district.

Dès 2000, les actions de prévention soutenues par la commission se sont progressivement élargies, pour couvrir, au-delà de la toxicomanie, d'autres problématiques telles que l'alcool ou la violence. Ces évolutions ont entraîné, en 2001, la révision du cahier des charges de la commission, laquelle a été renommée « Commission Prévention Riviera » (CPR), afin de s'aligner sur ce nouveau cadre, qui définissait sa compétence en matière de soutien aux actions de prévention dans un sens très large. Parallèlement, à la fin de l'année 2001, la commission a mandaté le professeur Alain Clémence pour réaliser une étude, laquelle a mis en évidence diverses pistes pour une politique régionale de prévention sur la Riviera.

Début 2024, un nouveau cahier des charges¹ est entré en vigueur, après adoption par les neuf municipalités de la Riviera. Ce document est l'aboutissement de réflexions initiées fin 2022 sur les missions de la CPR et les critères d'octroi des soutiens financiers. Dans ce cadre, un Groupe technique (GT), composé de représentants des milieux professionnels, a été constitué. En concertation avec la CPR, le GT a conduit ces travaux et procédé parallèlement à l'adaptation du formulaire de demande de soutien ainsi que du sommaire type des bilans des actions réalisées, afin de les aligner sur les exigences du nouveau cahier des charges.

Les neuf municipalités collaborent au sein de la CPR, dans le but de promouvoir la prévention en faveur de la cohésion sociale sur leur territoire. La CPR a pour missions :

- L'échange d'informations, l'identification des besoins, la mise en commun d'expertises et la concertation sur des stratégies ;
- Le soutien financier à des projets de prévention primaire, secondaire ou tertiaire ;
- La sensibilisation des autorités politiques à des problématiques spécifiques ;
- La communication auprès de publics variés sur des problématiques et des projets.

La CPR est composée d'une délégation fixe de 10 membres, dont cinq représentant·e·s des municipalités de la Riviera, nommée·e·s par celles-ci, et cinq représentant·e·s des milieux professionnels actifs dans le domaine de la prévention. Les représentant·e·s sont désignés pour une législature et peuvent être reconduits dans leurs mandats.

La CPR peut décider de modifier sa composition en fonction des besoins identifiés par les municipalités et les milieux professionnels. D'autre part, bien que limité à 5, le GT peut s'élargir en invitant des intervenants spécifiques selon les sujets à traiter.

Le Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI) assure le secrétariat et la gestion de la CPR et du GT.

¹ Téléchargeable sur <https://www.sai-riviera.ch/PREVENTIONcahiercharges2024.pdf>

En 2025, la délégation fixe de la CPR a été assurée comme suit :

Vevey	Mme Gabriela Kämpf, Conseillère municipale, Présidente
Blonay – Saint-Légier	M. Bernard Degex, Conseiller municipal
Cercle de Corsier (2021-2026 : Jongny)	Mme Céline Murisier, Conseillère municipale
Montreux – Veytaux	Mme Jacqueline Pellet, Conseillère municipale à Montreux
La Tour-de-Peilz	M. Vincent Bonvin, Conseiller municipal
Jeunesse	M. Marco Pavarini – Responsable TSP Vevey
Services sociaux communaux	M. Simon Smith – Chef de service – Montreux Mme Christyl Vasserot – Cheffe de service – Vevey (1 ^{er} trimestre)
Education	Mme Bénédicte Saille – Directrice EPS – Vevey (1 ^{er} semestre) M. Philippe Valazza – Directeur EPS – Montreux-Ouest (2 ^e semestre)
Prévention des addictions	M. Vincent Masciulli – Directeur AACTS
Sécurité (prévention – ASR)	M. Pierre-André Emery – Chargé de prévention

ACTIVITES 2025

Le GT et la CPR se sont réunis chacun à trois reprises en 2025 : janvier (GT) / février (CPR) / mai et octobre.

Deux changements sont intervenus dans la composition de la délégation fixe de la CPR, parmi les représentants des milieux professionnels : la cheffe du service veveysan de la cohésion sociale a quitté ses fonctions fin mars, et au deuxième semestre, la représentante de l'Education a cédé sa place au nouveau président de la Conférence régionale de directeur·trice·s d'Etablissements primaires et secondaires (EPS) Lavaux – Riviera.

Entre fin 2024 et début 2025, sur mandat de la CPR, le GT a mené une réflexion sur les items de la plateforme « Harcèl.Vevey », qui ne répondaient plus pleinement à son objectif initial de signalement simple de harcèlement de rue. Le service communal veveysan concerné a finalement confié cette reconfiguration à un·e collaborateur·trice interne.

En octobre, le GT a accueilli une délégation du Centre Ados Riviera venue présenter les activités de la nouvelle association « Ados de la Riviera ».

Tout au long de l'année, le GT a identifié et transmis à la CPR les principaux enjeux de prévention rencontrés, notamment le harcèlement, le vivre ensemble, la prévention en milieu scolaire, les arnaques visant les aînés, la solitude et la santé mentale des jeunes. Il a également mis en évidence d'autres problématiques telles que l'hébergement d'urgence, les tensions infrastructurelles liées à l'accueil des enfants allophones ainsi que la consommation de stupéfiants et le deal dans l'espace public. Ces trois dernières thématiques font l'objet de task forces spécifiques, réunissant les services cantonaux et communaux ainsi que les milieux professionnels concernés.

Sur préavis du GT, la CPR a également statué sur les demandes de subventions (présentées ci-après), entériné les bilans des projets soutenus, discuté des thématiques proposées par le GT et procédé à des tours de table permettant aux participants de s'exprimer sur les problématiques rencontrées.

Demandes de soutien traitées en 2025

La CPR a examiné 6 demandes de soutien, dont 4 ont été approuvées, 1 est en attente de compléments d'information et 1 a été refusée. Les demandes de soutien acceptées en 2025, ainsi que celle relevant d'un engagement pluriannuel, sont résumées ci-après.

Association ADN Dialect – Ghetto Jam 2025-2027

En 2024, la CPR a accepté de renouveler son soutien à l'association susmentionnée pour une période de trois ans, dans le cadre du projet de médiation qu'ADN Dialect a développé depuis 2015 et reconduit annuellement grâce à son succès. Les jeunes de la Riviera peuvent ainsi participer à des ateliers gratuits visant à améliorer la confiance en eux, leur relation aux autres par le mouvement et à les initier aux métiers de la scène à travers la création d'un spectacle et/ou d'un film

La commission a soutenu le Ghetto Jam 2025 à hauteur de CHF 20'000.-.

Commune de Blonay – Saint-Légier – EPS Blonay – Saint-Légier – Projet d'établissement « Branché – Débranché »

Projet communautaire axé sur les médias numériques invitant les élèves à mener une réflexion tout au long de l'année scolaire à travers un événement hebdomadaire, dont certains ouverts à l'ensemble de la population. L'objectif étant de favoriser une appropriation réfléchie et constructive des nouvelles technologies plutôt que de les stigmatiser.

Plusieurs entités publiques et privées se sont investies dans l'organisation de ce projet participatif dont notamment la Commune et l'EPS de Blonay – Saint-Légier, le Canton (DGEO) et les commerces locaux.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 10'000.-.

Association L'Escale, Centre de loisirs pour seniors – La Tour-de-Peilz – Tournée du spectacle « Carambouill'âges »

Projet visant l'organisation d'une tournée itinérante de ce spectacle, interprété par des aînés pour des aînés, ayant pour objectif de sensibiliser les seniors aux risques d'arnaques. L'ASR a contribué à la rédaction d'un fascicule sur ce thème (édité par L'Escale), destiné tant au public du spectacle, qu'à l'ensemble des personnes âgées de la Riviera.

La commission a donné un accord de principe à la demande, sous réserve de la réception de précisions complémentaires relatives à l'organisation.

Fondation Pro Juventute – 147.ch – Conseil & aide pour les enfants et les jeunes (année 2025)

Depuis 25 ans, la fondation offre, à l'échelle nationale, des prestations de conseil et d'aide destinées aux enfants et jeunes jusqu'à 25 ans, 7/7 jours, 24h/24h, 365 jours/an, via différents canaux de communication. Les besoins en la matière sont en constante augmentation et l'utilité du service est largement reconnue, en premier lieu par ses usagers.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 16'000.-.

Association Multi-Scène – « Être femme ici et là-bas » 2025-2026

Poursuite de l'action destinée à favoriser l'intégration de femmes allophones par le biais du théâtre. Organisation de deux ateliers hebdomadaires selon le niveau de français et l'expérience de la pratique théâtrale des participantes. Constat que la rencontre entre la population autochtone et les femmes allophones impacte positivement le processus mis en œuvre.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 4'000.-.

Commune de Vevey – Service de la cohésion sociale / TSP - « Cap avenir »

Dispositif sur une année scolaire visant à accompagner de manière précoce quatre jeunes en situation de rupture scolaire, sociale et familiale, afin de prévenir leur basculement dans l'aide sociale et de favoriser leur insertion professionnelle. A terme, cette action pourrait faire l'objet d'un financement cantonal.

La commission soutient ce projet à hauteur de CHF 15'000.- pour 2026 et a accepté le principe de renouveler ce soutien pour une deuxième année, sous réserve du dépôt d'une nouvelle demande.

COMPTES ET RAPPORT D'ACTIVITES 2024 / COMPTES 2025

Comptes et rapport d'activités 2024

La CPR a adopté les comptes et le rapport d'activités 2024, le 27 février 2025.

Comptes 2025

La contribution des communes à hauteur de CHF 1.- / habitant·e (population au 31-12-2024) a été facturée en octobre 2025.

En 2025, un montant total de CHF 50'000.- a été versé pour des demandes de soutien approuvées. Par ailleurs, une provision de CHF 59'000.- a été constituée pour des soutiens accordés en 2024 et 2025, dont les versements sont prévus les années suivantes.

A ces charges, s'ajoute le montant forfaitaire des prestations du SAI à hauteur de CHF 8'000.-.

Dès lors, le solde comptable disponible au 31 décembre 2025 s'élève à CHF 109'973.80.

Au surplus, les communes ont été invitées à porter la contribution de CHF 1.- / habitant·e dans leur budget 2026.

BILAN, ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Force est de constater que le climat sociétal est de plus en plus anxiogène et que, si l'ensemble des couches de la population est touché, la jeunesse et les aînés en payent le plus lourd tribut. Par exemple, le harcèlement, l'usage de substances atypiques (protoxyde d'azote, pharmacie domestique) et les enjeux liés à la santé mentale concernent principalement les jeunes, tandis que les arnaques touchent davantage les aînés. Ces problématiques viennent s'ajouter à celles déjà identifiées et suivies de longue date.

Dans ce contexte, la CPR joue un rôle essentiel de relais entre les milieux professionnels et les instances politiques, tout en soutenant des projets qui apportent des réponses concrètes et pertinentes aux défis actuels de la prévention auprès de la population.

Annexe : Comptes 2025

Vevey - le 25 février 2026 / SAI-NRP